



AVIS AU PUBLIC

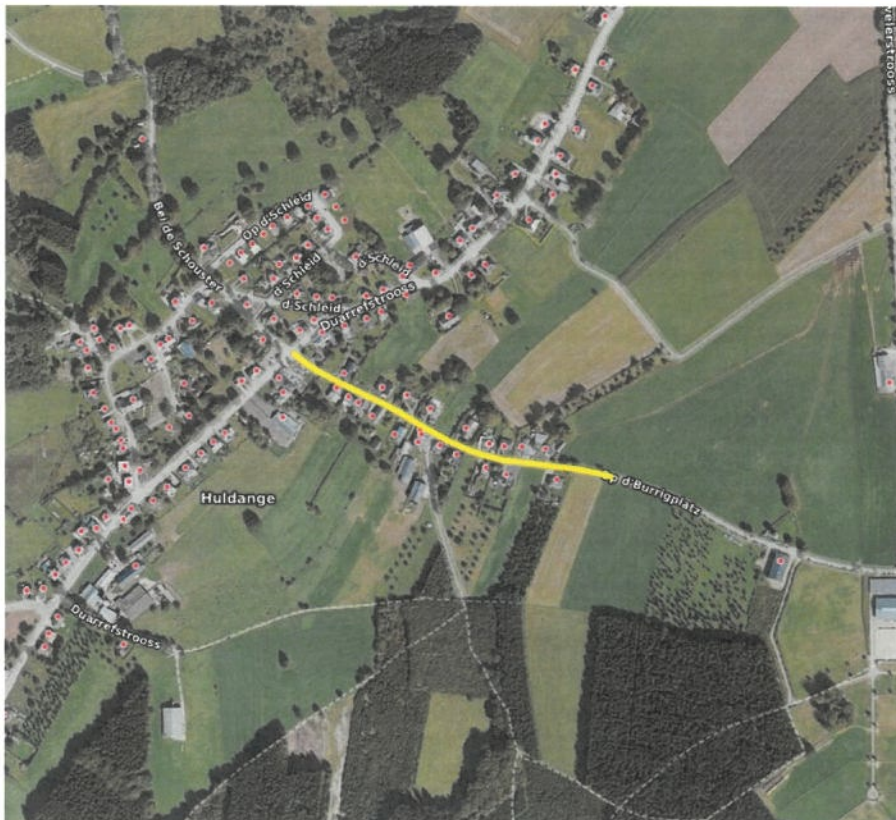
Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 7 mars 2025, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux de renouvellement du réseau de télécommunications à « op d'Burrigplatz » à Huldange à partir de lundi 10 mars 2025 12h00 jusqu'à mercredi 12 mars 2025 08h00, il y a lieu de porter des restrictions à la circulation;

- **Route barrée dans les deux sens du tronçon de rue de « op d'Burrigplatz » à Huldange comme indiquée en couleur jaune sur le plan annexé à partir de lundi 10 mars 2025 12h00 jusqu'à mercredi 12 mars 2025 08h00. Une déviation sera mise en place.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions du Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le « 13/03/2025 »